PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ Vendredi 28 Avril 2023 à 18h30 60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

<u>Présents</u>: Alain VORILLION - Tatiana RATEAU - Romain PUECH - Nadège SEGUIN - Gilles CHALUMEAU - Arnaud MAGNIN - Sylvain BOURIQUET - Lionel GONY - Guy MACHEREY

<u>Absents excusés</u>: - Brigitte MAILLARD - Nicolas LE FLOCH - Florence GAY - Christine POIFOL - Christophe BOS - Ludovic BAUDEMENT

<u>Secrétaire administrative et rédactrice</u> : Anne CHARLES II y a 9 votants

ORDRE DU JOUR

- Approbation officielle du PV de la réunion du 17 Mars 2023
- Compte-rendu réunion Commission Sportive du 5 Avril 2023
 - CDC Vétérans
 - CDC Open et Féminin
 - Prise en charge frais pour déplacement CRC Jeu Provençal
 - Coupe de France : voir facturation arbitrage lorsqu'il y a 2 rencontres dans la journée
- Retour par les délégués sur les championnats départementaux déjà passés
- Absence championnats
- - Informations sur les évènements à venir (Pétanque Tour, et Trophée des pépites)
 - Point sur les ententes des clubs pour les écoles de pétanque
 - Proposition achat tenues membres Commission Jeunes (8 personnes)
 - Retour sur le compte-rendu de la dernière réunion : le tarif de 2€ pour les inscriptions aux championnats de Côte d'Or n'est pas indiqué.
- Questions diverses
 - Lieu du congrès 2023 : SAVOUGES
 - Jeux de Côte d'Or du 3 Juin et Terre de Jeux de 2024.

Approbation officielle du PV de la réunion du 17 Mars 2023

Les membres du Comité en ont tous eu connaissance. Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu réunion Commission Sportive du 5 Avril 2023

CDC Vétérans

Les tirages des poules ont été effectués lors de la Commission.

Malheureusement, eu égard au manque de clubs organisateurs, la Commission, sous l'aval du Comité, a été dans l'obligation de :

- Rajouter des dates de rencontres par rapport au calendrier préalablement établi. Les dates retenues sont les après-midi (14h30) des 4 Mai, 11 Mai, 16 Mai, 25 Mai, 8 Juin, 15 Juin et 22 Juin.
- D'informer les clubs que ces rencontres se feront sur le terrain du 1er nommé.
- Par contre, pour la poule ELITE, qui doit se dérouler en présence d'un arbitre, les matchs auront lieu sur 2,5 jours, soit les 4 Mai (8H30 et 14h30) les 25 Mai (8h30 et 14h30) le 8 Juin (8h30 et 14h30) et le 15 Juin à 14H30.

Le site retenu pour la première journée est FENAY. Nous attendons des réponses pour les autres journées.

Dernière info : La boule de Pontailler est d'accord pour le 25 Mai et Marsannay pour le 15 Juin. Il reste le 8 Juin.

CDC Open et Féminin

Le tirage a été effectué lors de la Commission mais, suite au manque de clubs organisateurs, le Comité reste à la recherche de sites et ne peut, à l'heure de cette réunion, diffuser ces tirages.

Important : Constatant ce manque récurrent de clubs organisateurs, tant pour les CDC Open, le Comité décide, dès à présent, de modifier le règlement des rencontres pour 2024. Il sera donc précisé, dans la mise à jour de l'année prochaine, la mention suivante : « Tout club qui inscrit des équipes en Championnat des clubs Open pour l'année 2024, s'engage à organiser au minimum une journée de poule ».

Prise en charge frais pour déplacement CRC Jeu Provençal et pour les CRC Vétérans

La Trésorière précise que 50% des frais de restauration sont pris en charge par le Comité (dans la limite de 8 joueurs). C'est la même chose pour les frais de déplacements (50% sont pris en charge par le Comité).

<u>Coupe de France</u>: voir facturation arbitrage lorsqu'il y a 2 rencontres dans la journée Comme c'est la première année que la Coupe de France se jouera sur une journée complète (le 1^{er} Mai 2023) il est précisé que les arbitres, comme ce cas de figure n'est pas mentionné dans le tableau) factureront la somme suivante :

60 € pour un arbitre départemental,

65€ pour un arbitre régional,

70€ pour un arbitre national.

Ce point est soumis au vote. Qui est Pour ? 8 POUR — 1 CONTRE

Il est à préciser que ce montant reste à la charge des clubs organisateurs.

Retour par les délégués sur les championnats départementaux déjà passés

Les délégués présents lors de cette séance font un petit retour sur les championnats départementaux qui se sont déjà déroulés. Rien de spécifique à noter. Tout s'est bien passé dans l'ensemble.

Absence championnats départementaux

Un point a été fait en reprenant la liste de celles ou de ceux qui ne se sont pas présentés alors qu'elles ou ils s'étaient inscrits.

Dès que le Comité a eu connaissance de ces absences, il a fait parvenir, à chaque fois et à chaque club concerné, un mail pour demander qu'un justificatif soit adressé en rappelant la potentielle sanction encourue.

A ce jour, il reste quelques cas en suspens et en attente d'un justificatif. Le point final avec la décision de lancer une procédure disciplinaire sera étudié, pour ces cas-là, dès que ces championnats seront terminés.

<u>Jeunes</u>

Informations sur les évènements à venir (Pétanque Tour, et Trophée des pépites)

Pétanque tour : se référer au livret fait à cet effet ainsi que les affiches. Cette année, Dijon a été choisie pour être une ville étape. Cet évènement se déroulera sur la Place de la République les 24 et 25 Mai 2023 et comprendra de la Pétanque, mais aussi du Jeu Provençal, avec la venue de deux champions.

Durant ces deux jours, des créneaux seront disponibles pour les écoles primaires avec des animations ludiques (voir annexe ci-jointe). Pour se faire, un kit pédagogique qui servira également aux Championnats du Monde a été commandé.

La commission Jeunes du CD21 ainsi que Julien MARAUX, notre CTFR ont en charge toute la partie communication dans les écoles ainsi que dans les collèges et lycées pour faire la promotion de ces deux jours et donner envie à ces jeunes de venir.

Le mercredi 24, à 18heures, un concours « gentlemen » pendant 1 heure est prévu avec des invités et des élus en tant que participants.

Et le mardi 23 Mai à 19Heures, une conférence de presse est organisée à l'Hôtel de Ville, Place de la Libération avec les champions, des élus de la Ville ainsi que des représentants du Comité (Alain et Lionel)

Dans la continuité de la promotion du sport pétanque chez les jeunes et dans la lignée de l'objectif du Monde 2024 à DIJON, il est à noter que la Commission Jeunes est également organisatrice du marathon Jeunes qui se déroulera cette année le 11 Novembre.

Trophée des pépites

Le Comité a été sollicité par Anna MAILLARD, en charge de l'organisation de ce trophée. Elle a demandé si cette année, nous pourrions, dans le boulodrome municipal, organiser cet évènement. Nous en avons fait la demande auprès de la municipalité. Malheureusement, à la date des 21 et 22 Octobre, le boulodrome est déjà réservé pour le Salon du Bonzaï. Ce ne sera donc pas possible.

Proposition achat tenues membres Commission Jeunes (8 personnes)

Tatiana nous présente un devis pour l'achat de tenues (polo et veste) pour homogénéiser les membres les plus actifs de la Commission Jeunes/Educateurs. Le montant de ce devis s'élève à 615€. Un vote est demandé.

Qui est Pour l'achat de cette tenue pour 8 personnes ? 8 POUR – 1 CONTRE

Cet achat est en conséquence validé. La commande sera faite dès que le Comité aura le détail.

Retour sur le compte-rendu de la dernière réunion : le tarif de 2€ pour les inscriptions aux championnats de Côte d'Or n'est pas indiqué.

Dans la circulaire envoyée aux clubs les informant des modalités pour les inscriptions aux championnats départementaux, il a été mentionné que le coût pour les jeunes, quelque soit la catégorie, était de 2€/joueuse ou joueur.

Mais, dans l'optique du Comité souhaitant favoriser et inciter les jeunes à pratiquer notre sport, il est proposé de ne pas réclamer ce montant. Un vote est requis sur la question suivante :

Qui est pour la gratuité des inscriptions aux championnats départementaux Jeunes 2023 ? 7 POUR – 2 CONTRE

En conséquence, le montant de 2€ par inscription ne sera pas réclamé lors de l'envoi de la facture globale.

Lionel, en sa qualité de Président du Comité d'organisation des championnats du Monde 2024, suggère que le montant des tenues pour les 8 personnes de la Commission Jeunes/éducateurs, soit pris dans le budget relatif à cet évènement.

Les membres du Comité votent sur ce point et le résultat est le suivant : 8 POUR - 1 CONTRE

Cet achat sera donc inséré dans le budget du CM 2024.

Questions diverses

- <u>Lieu du congrès 2023</u> : Comme indiqué dans le précédent procès-verbal, le congrès départemental de Côte d'Or aura lieu le SAMEDI 25 Novembre 2023 à SAVOUGES.

- Jeux de Côte d'Or du 3 Juin

Dans la perspective des Jeux Olympiques 2024 à Paris et du championnat du Monde 2024, DIJON a adhéré au « Village Olympique ». Durant cette année, et plus encore en 2024, différentes manifestations seront proposées et notre Comité sera sollicité pour y participer. C'est le cas des Jeux de Côte d'Or organisé par le Département. Il se déroulera à Chevigny St Sauveur, Parc de la Saussaie le samedi 3 Juin 2023 et nous aurons un stand à tenir. Sont à l'étude plusieurs propositions d'animations.

- Prise en charge par le CD21 de la nuitée supplémentaire de Brigitte MAILLARD à MARZY pour sa délégation aux Championnats BFC. Les membres du Comité donnent leur accord.
- Proposition de la trésorière pour revoir la distance requise pour obtenir le montant forfaitaire de 16€ versé pour la nuitée la veille des championnats BFC. En effet, depuis le rajout de la Franche Comté à la Bourgogne, certains sites sont assez éloignés. Elle propose donc de réduire le nombre de kilomètres en passant de 150km à 100km. En conséquence, compte tenu de la distance pour certains championnats de BFC, le Comité a décidé, ce jour, de rembourser la somme de 16€/joueur pour la chambre d'hôtel dès que la distance entre le siège du club et le site est de plus de 100 km. A préciser que la somme sera remboursée aux clubs sur justificatif.

Dernière info : les clubs concernés en ont été avisés, ceci a été également changé sur les convocations des derniers championnats.

La prochaine réunion du Comité est fixée au VENDREDI 9 Juin 2023 à 18h30 Fin de la réunion à 22h30

